CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E166465** **VALABLE JUSQU'AU** **23/03/2027**

ÉDITÉ LE 24/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2017

Raison sociale : SAS DE MATOS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 21/07/2023

Capital : 1 000

26 BOULEVARD LIVRAS
89580 COULANGES-LA-VINEUSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AUXERRE 2016B00369

Siret : 824 313 514 00013

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 6350878-001

Assurance Responsabilité Travaux :
GAN 301167891803

Assurance Responsabilité Civile :
GAN 301167891803

Situation fiscale et sociale : A jour au 14/02/2026

Téléphone : 03 86 42 35 06 **Fax :**

Portable : 06 32 67 83 61

Responsabilité légale :
DE MATOS MICHAEL PRÉSIDENT / DE MATOS VALTER DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : sasdematos@orange.fr

Effectif moyen : 1 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 41 000 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		12/10/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

24/02/2026 10:51

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.